

Mme Briscaan : Méthode de correction : recopier la règle, souligner ce qui vous concerne et expliquer en corrigeant
(téléchargeable sur le « Blog Français Mme Briscaan »)

1	Faute d' orthographe : copier cinq fois le mot sans erreur et donner un mot de la même famille (pas un synonyme ! un mot avec le même radical !)
2	Erreur de conjugaison : donner le verbe à l'infinitif et au temps employé, puis conjuguer le verbe à toutes les personnes du temps concerné en soulignant la forme employée .
3	Césure = mot mal coupé. On coupe toujours les mots après une syllabe complète ou entre deux consonnes (doubles). Le trait d'union se place à la fin de la ligne et non au début de la suivante.
4	Leur employé comme pronom est invariable (ils leur donnent). Déterminant, il s'accorde avec le nom selon le sens (ils croisent leurs jambes, ils penchent leur tête).
5	Les mots commençant par aff-, eff-, off- prennent deux f sauf Afrique et afin .
6	On ne met jamais d'accent devant un x , devant une consonne double , devant deux consonnes (exercice, excité, effrayer, j'espérais) ou devant une consonne finale (bel, net).
7	Placé devant un nom, demi est invariable et relié au nom par un trait d'union (des demi-heures). Placé après, il s'accorde en genre avec le nom (trois heures et demie).
8	Les adverbes en -ment ne prennent qu'un m sauf s'ils sont formés sur un adjectif en -ant ou en -ent (méchant/méchamment, intelligent/intelligemment mais gentil/gentiment etc.)
9	On place un trait d'union entre les dizaines et les unités des adjectifs numériques cardinaux sauf si elles sont reliées par « et » (deux cent vingt-six/vingt et un).
10	Les adjectifs numériques cardinaux sont invariables, sauf vingt et cent quand ils ne sont pas suivis d'un autre adjectif numéral (deux cent quatre-vingts/deux cents/cent quatre-vingt-un).
11	Ne pas confondre les (déterminant ou pronom personnel, je les vois), l'ai (verbe « avoir », je l'ai vu), l'es, l'est (verbe « être », tu l'es devenu, il l'est devenu), et laid (masculin de « laide »).
12	On écrit les chiffres et les nombres en toutes lettres. Aucune abréviation dans une rédaction ou une dictée. On n'écrit pas « fin » à la fin d'une rédaction.
13	On trouve la dernière lettre d'un adjectif ou d'un participe passé non accordé en le mettant au féminin (mise/mis, incluse/inclus, mais exclue/exclu, faite/fait, dite/dit mais partie/parti).
14	a/à : on écrit à avec accent quand on ne peut pas le remplacer par « avait » (je vais à Paris/il a vu Paris). Ne pas confondre ma (possessif, ma trousse) et m'a (verbe « avoir », il m'a dit).
15	Est/et : on écrit est quand on peut le remplacer par « était » (il est venu/il était venu). On écrit et quand on peut le remplacer par « et puis » (lui et sa sœur/lui et puis sa sœur).
16	La est déterminant ou pronom personnel (la pomme/ils la mangent), là est adverbe de lieu (ici et là), l'a et l'as concernent le verbe « avoir » (il l'a/tu l'as mangée), las ! signifie « hélas ».
17	On écrit se ou s' devant un verbe pronominal (il se lève), on écrit ce devant un nom (ce garçon) ou pour ce qui, ce que, ce fut, ce sont , on écrit ceux si on peut remplacer par « celles » (eux-là)
18	Ses et ces sont des déterminants. Ses est un adjectif possessif (on peut le remplacer par « mes »), ces est un adjectif démonstratif (on peut le remplacer par « ce » ou « cette » ou « cet »).
19	On écrit c'est/c'était ou ce n'est quand on peut remplacer par « cela (n')est/était », on écrit s'est/s'était quand le mot suit « il, on, elle », on écrit sais/sait quand il s'agit du verbe « savoir ».
20	Son (déterminant possessif) est placé devant un nom et on peut le remplacer par « mon, ton ». Sont (verbe être) peut se remplacer par « étaient ».
21	Mon et ton se placent devant un nom (les remplacer par « mes, tes ») M'ont et t'ont peuvent être remplacés par « m'avaient/ t'avaient ». Ne pas confondre mes (possessif) et mais (conj coord).
22	On (pronom personnel) peut se remplacer par « il/elle », ont (verbe avoir) peut se remplacer par « avaient ».
23	Pour savoir si on doit écrire on n' ou on , il faut vérifier s'il y a une négation (ne pas, ne jamais, ne plus, ne personne, ne rien... ex : on attend/on n'attend pas , on a tout/on n'a rien).
24	Peu se remplace par « pas beaucoup », on écrit un peu, quelque peu ; peux et peut (verbe pouvoir) se remplacent par « pouvais » et « pouvait » ; peut-être signifie probablement.
25	Prêt se met au féminin (= prête), près signifie « à côté » et le pré est une prairie (il est prêt à partir, il est près de moi, il est dans le pré).
26	On écrit plus tôt quand c'est le contraire de « plus tard », sinon on écrit plutôt (il est arrivé plus tôt qu'hier/ il est plutôt tard pour arriver).
27	On écrit qu'elle(s) quand on peut remplacer par « qu'il(s) », sinon on écrit quel(s) ou quelle(s) (je veux qu'elles viennent/quelles que soient les erreurs/quelle est la question ?).
28	On écrit tous ou toutes devant un GN au pluriel , un pronom ou un verbe au pluriel , sinon on écrit tout (tous les arbres/je veux tout manger/ils sont tout verts = « complètement » verts).
29	On écrit ou quand on peut remplacer par « ou bien », on écrit où pour une indication de temps ou de lieu (fromage ou dessert/je vais où je veux/le lac où je me baigne/au moment où il viendra).
30	Quand signifie « lorsque » (quand on veut), quant signifie « en ce qui concerne » et est toujours suivi de « à, au, aux » (quant à moi), qu'en s'emploie par exemple pour « qu'en dites-vous ? »
31	A la 2e personne du singulier de l'impératif , les verbes du 1 ^{er} groupe ou « en -e » se terminent par -e sauf s'ils sont suivis des pronoms en et y (mange/manges-en/cueille/ aller : va /vas-y).
32	Quand un verbe a pour sujet « qui », il se conjugue à la même personne que son antécédent (c'est moi qui l'ai montré).
33	Sa est un déterminant possessif (on peut remplacer par « ma » ou « ta »), on écrit ça quand on peut remplacer par cela (écrire de préférence cela dans une rédaction).
34	Quand deux verbes non auxiliaires se suivent, le deuxième est à l'infinitif (il a marché - auxiliaire/il l'a vu marcher – verbes voir et marcher – il l'a vu prendre).
35	Le participe passé employé avec l'auxiliaire être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet (elle est émerveillée), sauf pour certains verbes pronominaux (ils se sont succédé).
36	Le participe passé employé avec l'auxiliaire avoir s'accorde en genre et en nombre avec le COD si celui-ci est placé avant lui (cette porte qu'il a ouverte/la pizza qu'il a mangée).
37	Le déterminant et le nom qui le suit doivent s'accorder en genre et en nombre. Aucun, aucune et chaque sont toujours au singulier et suivis du nom au singulier (chaque jour).
38	Le sujet et le verbe s'accordent en genre et en nombre. On trouve le sujet en posant la question « Qui est-ce qui ? Qu'est-ce qui ? »
39	L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte (les grands escaliers), les adjectifs de couleur composés sont invariables (les rideaux rouge sombre).
40	Après une préposition (à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous,...), le verbe se met toujours à l'infinitif (je viens de manger/je viens de prendre).
41	Ne pas confondre l'infinitif en -er (remplacer par « tenir »), le participe passé en -é (e, s, es) (remplacer par « tenu »), l'imparfait en -ais (t, ent) , le passé simple en -ai et le « vous » en -ez .
42	Devant a, o, u, il faut placer une cétille pour avoir le son « ss » (façade, garçon, reçu), devant e, i, y, jamais de cétille (recevoir, décimer, cygne).
43	Ne pas confondre du (article) et dû (verbe « devoir ») : J'ai dû acheter du pain. Ne pas confondre si (si tu veux, c'est si bien), s'y (elle s'y rend) et ci (ci-dessous, etc.).
44	Ne pas confondre le participe présent , invariable, et l'adjectif verbal qui s'accorde avec le nom (les élèves fatigant le professeur/des élèves fatigants, négligeant/négligents, ...)

